

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **9 septembre 2013**

Décision n° **B-2013-4553**

commune (s) : Villeurbanne

objet : Quartiers Les Brosses, les Buers, Monod Saint Jean et Tonkin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution de subventions à Alliade habitat et à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat - Approbation de conventions

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Charrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 2 septembre 2013

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 10 septembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R., Bouju, Mmes Laurent, Peytavin, MM. Vesco, Rivalta, Julien-Laferrière, Sangalli.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Bernard R.), M. Daclin, Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue (pouvoir à Mme David M.), Charles, Colin (pouvoir à M. Reppelin), Sécheresse, Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Vesco), M. Claisse (pouvoir à Mme Laurent), Mme Frih (pouvoir à M. Crédoz), M. Assi.

Absents non excusés : MM. Buna, Calvel, Barge, David G., Lebuhotel.

Bureau du 9 septembre 2013**Décision n° B-2013-4553**

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Quartiers Les Brosses, les Buers, Monod Saint Jean et Tonkin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution de subventions à Alliade habitat et à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat - Approbation de conventions**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 28 août 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.11.

La gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) constitue un axe d'intervention prioritaire du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) d'agglomération, approuvé pour la période 2007-2009, par délibération n° 2007-4149 du Conseil du 12 juin 2007, prolongé par l'Etat à 2 reprises jusqu'au 31 décembre 2010 par voie d'avenant, puis jusqu'au 31 décembre 2014.

Cette prorogation 2011-2014 du CUCS de l'agglomération lyonnaise a été approuvée, par délibération n° 2011-2558 du Conseil du 17 octobre 2011. La prolongation du CUCS s'appliquera également aux conventions locales d'application ainsi qu'à toutes les conventions-cadres de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) conclues sur la période 2007-2010.

La démarche de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) est inscrite au cœur des enjeux des projets de renouvellement urbain des quartiers ; elle constitue une réponse collective et concertée des acteurs locaux, (collectivités, institutions, bailleurs, associations, régies de quartiers) aux problématiques spécifiques et récurrentes de ces quartiers. Pour lutter contre ces phénomènes et afin de tenter d'enrayer le processus de déqualification et/ou le manque d'attractivité de ces quartiers, sont mises en œuvre, chaque année, des actions portant sur :

- l'amélioration du cadre de vie,
- l'amélioration du lien social et de la participation des habitants,
- l'amélioration de la sécurité et de la tranquillité des habitants.

Dans le cadre de la programmation pour l'année 2013, le coût global de la GSUP sur la Commune de Villeurbanne est estimé à 116 858 € TTC, avec un engagement financier pour la Communauté urbaine d'un montant de 28 800 € nets de taxes, au titre de la politique de la ville issue du CUCS de l'agglomération lyonnaise.

Le tableau récapitulatif des actions de GSUP à mener en 2013 sur les quartiers des Buers, Monod et de Saint Jean et Tonkin de la Commune de Villeurbanne, est annexé à la présente décision ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve :

a) - les programmes de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) de la Commune de Villeurbanne pour les quartiers des Buers, Monod, Saint-Jean et Tonkin pour l'année 2013, telles que ci-annexées,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 28 800 € nets de taxes réparti comme suit :

- Alliade habitat :	9 700 €,
- Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat :	19 100 €,

c) - les conventions à passer entre la Communauté urbaine de Lyon, Alliade habitat et l'OPH Villeurbanne est habitat définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - comptes 65737 et 657341 - fonction 824 - opération n° OP17O2799.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 10 septembre 2013.